

MINISTÈRE DU COMMERCE « Création d'une «cellule exportations»

Ecrit par : Y. D.

Source : le soir d'Algérie, (www.lesoirdalgerie.com).

En vue de lever toutes les contraintes qui rendent difficile l'acte d'exportation en Algérie, le ministre du Commerce, Bakhti Bélaïb, a proposé la création d'une cellule au niveau de son département avec comme mission de suivre les dossiers d'exportation qui butent sur des difficultés. Les services du ministère «interviendront immédiatement».

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Bakhti Bélaïb, qui s'est réuni hier avec les exportateurs algériens au siège de l'Association des exportateurs algériens (Anexal), a fait savoir que ladite cellule va, du fait de ses interventions permanentes, essayer d'introduire «un nouvel état d'esprit dans l'univers de notre économie» caractérisé par d'énormes contraintes et freins. Le représentant du gouvernement, qui s'est dit attentif aux préoccupations des opérateurs algériens confrontés à d'insurmontables difficultés pour exporter, a avoué que cette cellule intervenait dans une conjoncture, dit-il, «où les pouvoirs publics constatent que la contrainte financière probablement va se resserrer durablement». Le ministre ne s'est pas privé de reconnaître que notre pays constituait à ses yeux «un univers qui ne coopère pas avec l'acte d'exportation». «Et à supposer que l'acte d'exportation bénéficie de tous les avantages l'acte en lui-même devient difficile», souligne-t-il. «C'est pour cela que, plus que le téléphone vert réclamé par les exportateurs, je propose, vu l'importance de l'enjeu, de créer une cellule à l'échelle du ministère du Commerce, on se réunit une fois par semaine, avec pour mission de compenser le manque de coopération des pouvoirs publics», énonce le ministre. A charge aux exportateurs qui se plaignent de nombreuses difficultés, de présenter des «dossiers réels». Le ministre persiste à dire que l'Algérie constituait un univers hostile à l'exportation. Pour lui, l'acte d'importation est devenu infiniment plus rémunérateur que l'acte de création de richesses. «(...) Je ne diabolise pas pour autant l'acte d'importation, eu égard à son importance dans le fonctionnement de l'activité économique du pays», concède Bélaïb qui reconnaît que l'importation reste tout de même utile au pays. Le ministre n'a pas manqué de critiquer ouvertement le fait que l'Algérie a signé plusieurs accords de libre-échange suivant avec des espaces où la production nationale a, selon lui, très peu de chance d'être connue. «On avait oublié de signer ces accords avec des pays dont les marchés offrent plus d'opportunités à la production nationale», a consenti Bakhti Bélaïb qui exhorte les exportateurs algériens à revendiquer la création de zones de libre-échange avec les pays «où ils ont des chances de placer leurs produits». Chose qui n'est pas souvent faite, note-t-il. Et en suivant l'exemple de pays voisins, où les exportateurs réclament des zones de libre-échange avec les pays qui leur offrent les potentialités réelles de placement de leur production. De son côté, le président de l'Anexal, Ali Bey Nasri, a appelé les pouvoirs publics à supprimer l'ordonnance 96-22 de la loi sur la monnaie et le crédit qui assimile un défaut de paiement à une fuite de capitaux et qui fait peser la menace de prison sur les exportateurs. «Nous avons pas mal d'opérateurs affiliés à l'Anexal qui sont menacés de prison par le fait de cette ordonnance», a indiqué Ali Bey Nasri. A ce propos, Arezki Issiakhem, P-dg du Groupe Isser Delices, raconte un fait anecdotique mais néanmoins symptomatique des contraintes auxquelles sont confrontés les exportateurs, qui lui est arrivé lorsque la douane lui a demandé de certifier un chèque de 2 000 DA, pour une machine importée dont la valeur est d'un demi-million d'euros. Durant leurs interventions, les opérateurs économiques ont relevé la contradiction entre le discours officiel en faveur de l'exportation et les règlements. Souvent, les exportateurs algériens se plaignent des délais de transit portuaire jugés excessifs. Le président de l'Anexal a, dans ce sens, déploré que certaines décisions prises lors des rencontres officielles ne soient pas suivies d'effet sur le terrain. Il cite en exemple une proposition endossée par la tripartite de 2011 visant à permettre aux exportateurs réalisant au minimum 50% de leur chiffre d'affaires à l'exportation d'importer des équipements d'occasion nécessaires au fonctionnement de leurs entreprises.

Y. D.